Share of the State of the State

Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation

J'ai l'honneur de vous transmettre la décision n°544 du 27 octobre 2010 par laquelle le Président de l'Assemblée Nationale a nommé Monsieur MOHAMED OULD EBATI OULD LEMRABOTT membre du Conseil Nationale de Régulation.

MOHAMED VALL Ould LEKOUEIRY

<u>Pièce jointe</u>: CV de l'intéressé

27/10/10

انه اکتب طرفی Nouakchott, le

Portant nomination d'un membre du conseil National de Régulation

Le Président

- Vu : La constitution du 20 juillet 1991
- Vu : L'ordonnance n°92-03 du 13 février 1992 relative au fonctionnement des Assemblées Parlementaires;
- Vu : La loi 99 du 11 juillet 1999, relative aux Télécommunication, notamment en son
- Vu: La loi 2001-18 du 25 janvier 2001 relative à l'Autorité de Régulation Multisectorielle, notamment en son article 28.

DECIDE :

Article 1er: Monsieur MOHAMED OULD EBATI OULD LEMRABOTT, est nommé membre du Conseil National de Régulation.

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout ou besoin sera.

Fait à Nouakchott, le.....

